



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Disparition des oiseaux

Question écrite n° 7408

Texte de la question

M. Bastien Lachaud alerte M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur la situation alarmante de la biodiversité en France. En effet, deux études publiées simultanément par le CNRS et le Muséum national d'histoire naturelle affirment qu'une catastrophe importante est en cours : la disparition des oiseaux des campagnes françaises. Les espèces concernées sont majoritairement celles des plaines agricoles comme l'alouette, mais d'autres sont concernées comme le pinson, la tourterelle, le merle et le pigeon ramier. Le chiffre qui a été avancé est celui d'une réduction de près d'un tiers de la population d'oiseaux en dix-sept ans. Selon ces études, ce déclin massif est concomitant avec l'extension du modèle d'agriculture intensive, en œuvre depuis une vingtaine d'années. C'est un constat extrêmement alarmant. Les oiseaux sont des animaux indispensables à la préservation de l'équilibre des écosystèmes et à la biodiversité, au-delà de la tristesse des campagnes devenues silencieuses. Et une fois encore, c'est le modèle productiviste qui est en cause et qu'il est donc urgent d'abandonner. Les politiques portent donc une responsabilité lourde dans ce terrible bilan, par l'encouragement et le soutien des modèles agricoles qui détruisent les sols, la faune et la flore. La disparition des haies, la monoculture intensive sur des kilomètres, l'utilisation massive de pesticides provoque des ravages sur la faune, la flore, et l'ensemble de la chaîne alimentaire. Les oiseaux et les abeilles notamment, mais la liste des espèces menacées s'allonge dramatiquement. Le résultat de cette inaction dans la non-protection des espèces et de la biodiversité est déjà là. Des mesures drastiques doivent être prises au plus vite. Il est urgent d'agir afin d'éviter une extinction de masse des espèces vivantes qui serait irrémédiable. Il souhaite donc savoir ce qu'il prévoit de prendre comme mesures pour empêcher qu'un tel scénario ne se produise et pour préserver la biodiversité et la pérennité des espèces.

Texte de la réponse

Le déclin de la biodiversité et notamment des populations d'oiseaux dans les espaces agricoles est un sujet de préoccupation majeure. Le Gouvernement, conscient de cette diminution a établi dans la concertation un plan d'actions sur les produits phytopharmaceutiques et une agriculture moins dépendante aux pesticides qui a été présenté le 25 avril 2018. Ce plan a pour ambition de transformer les pratiques et accélérer la transition écologique. Il s'agit de mobiliser les professionnels de la production jusqu'à la distribution, pour une transition vers des modèles agricoles utilisant des alternatives aux pesticides et qui soient durables et rémunérateurs pour l'ensemble des producteurs. Le plan biodiversité présenté le 4 juillet dernier prévoit d'engager différentes mesures destinées à améliorer les fonctions écologiques des exploitations agricoles. Ainsi, afin de restaurer un paysage agricole plus attractif pour la faune et la flore sauvages, la diversification des cultures sera encouragée par la valorisation des services environnementaux rendus par les agriculteurs. Le développement des infrastructures agro-écologiques comme les haies, arbres isolés, lisières de bois, prairies permanentes, bandes enherbées est un axe qui sera également privilégié. Le renforcement de ce réseau a pour but de favoriser le rétablissement et l'accueil d'une biodiversité associée aux exploitations agricoles.

Données clés

Auteur : [M. Bastien Lachaud](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (6^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7408

Rubrique : Biodiversité

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et solidaire](#)

Date(s) clé(e)s)

Question publiée au JO le : [17 avril 2018](#), page 3191

Réponse publiée au JO le : [31 juillet 2018](#), page 6960